



Liste des documents nécessaire à votre dossier locataire et fiche de renseignement

Pour vous aider dans la constitution de **votre dossier locatif**, nous avons listé les documents demandés en fonction de votre situation professionnelle pour vous et votre garant. **Le dossier doit être complet pour la validation.**

décret n°2015-1437 du 5 novembre 2015

LOCATAIRE ÉTRANGER

(Employé par une société étrangère, rattaché à une succursale ou un établissement domicilié à l'étranger et muté sur le territoire français sans revenu en France)

- Passeport
- 3 derniers bulletins de salaires
- Contrat de travail

Garant(e) obligatoire

Les personnes se portant caution solidaire doivent fournir les documents suivants leur situation (salarié(e), retraité(e), gérant(e), dirigeant(e), commerçant(e), artisan(e), profession libérale).